



Compte rendu du Comité de pilotage des sites Natura 2000
FR 1112002 « **Bassée et plaines adjacentes** »,
FR 1100798 « **Bassée** »

Jeudi 07 avril 2022, salle des fêtes de Villiers-sur-Seine

Etaient présents :

Laura REYNAUD, sous-préfète de Provins
Vincent JECHOUX, Directeur de la DDT de Seine-et-Marne
Laurent BEDU, adjoint au directeur de la DDT de Seine-et-Marne
Sandrine SOSINSKI, conseillère départementale de Seine-et-Marne
Emmanuel BERROD, conseiller départemental de Seine-et-Marne
Sylvie FORTEAUX, cheffe de projet Natura 2000 à la DRIEAT Ile-de-France
Cyril EPICOCO, chargé d'études biodiversité à la DRIEAT Ile-de-France
Antoine CHARPENTIER, chargé de mission de la région Ile-de-France
Anne-Marie CHARLE, présidente du comité de pilotage et conseillère de Saint-Sauveur-lès-Bray
Roger DENORMANDIE, président de la communauté de communes Bassée-Montois
Benôit CHEVRON, Président de la FDC 77, conseiller régional d'Ile-de-France
Bruno MOLLOT, directeur de la FDC 77
Jean-Pierre PETIT, président de l'AGRENABA
Nila SOUPRAYEN-CAVERY, conservatrice à l'AGRENABA
Marc FABRY, adjoint au maire de Balloy
Jean-Luc CHAPLOT, maire de Bazoches-lès-Bray
Jean-Claude POTAGE, adjoint au maire de Bazoches-lès-Bray
Christine SAVOURAT, conseillère de Bazoches-lès-Bray
Alain CARRASCO, maire de Bray-sur-Seine
Christine LEMORE, maire d'Egigny
Laurence GUERINOT, maire d'Everly
Xavier LAMOTTE, maire de Fontaine-Fourches
Jean-Paul FENOT, maire de Gouaix
Chantal GUYON, adjointe au maire de Gravon
Josée SIMONEAU, conseillère de Grisy-sur-Seine
Jean-Pierre BOURLET, maire d'Hermé
Sylvie FORET, adjointe au maire de La Tombe
Yannick MAURY, maire des Ormes-sur-Voulzie
Michel FORGET, maire de Luisetaines
Evelyne SIVANNE, maire de Montigny-le-Guesdier
Francis FLAMEY, maire de Mousseaux-lès-Bray
Gérard CARRASCO, maire de Mouy-sur-Seine
André CAPMARTY, maire de Noyen-sur-Seine
Céline GERMANN, adjointe au maire de Passy-sur-Seine
Agnès GRANERO, maire de Villiers-sur-Seine
Joël PACHOT, maire de Villuis
Alain MOMON, maire de Vernou-la-Celle-sur-Seine
Oscar RONGIERAS, direction territoriale Seine amont Agence de l'Eau Seine Normandie
Louis ALBESA, ANVL
Philippe GAVELE, président de la FSMPPMA
Marion GRIMAUD, chargée d'études Natura 2000 à la FSMPPMA
Michel GROSJEAN, président de l'association Nature du Nogentais
Pierre MIGUET, chargé de mission environnement à l'association Nature du Nogentais



Joël SAVRY, président de l'association Pie Verte Bio 77
Elise PIRON, association Pie Verte Bio 77
Guillaume LANOIX, association Pie Verte Bio 77
Thomas WEINBRECK, UNICEM

Etaient excusés :

Lionel BEFFRE, préfet de Seine-et-Marne
Florian VON KERSSENBROCK, chargé de mission MAEC et Bio à al DRIAAF Ile-de-France
Stéphanie DEWITTE, adjointe Pôle Forêt Chasse Pêche et Milieux Naturels de la DDT de Seine-et-Marne
Jessica STONINA, chargée d'instruction Natura 2000 et biodiversité
Sylvestre PLANCKE, conseil départemental de Seine-et-Marne
Marlène MOITY, chambre d'agriculture de Seine-et-Marne
Denis MIGUET, maire de Cannes-Ecluse

Ordre du jour :

- 1-Election de la présidence du COPIL, puis de la structure porteuse, par les collectivités membres (communes et communautés de communes)
- 2-Bilan 2021 d'animation des 2 sites, "Bassée" et "Bassée et plaines adjacentes"
- 3-Programme d'animation des 2 sites pour l'année 2022
- 4-Questions diverses.

Introduction :

Madame Anne-Marie CHARLE, présidente du comité de pilotage, accueille les participants, et les remercie de leur présence. Mme CHARLE déclare se retirer de la présidence du comité de pilotage.

Madame Laura REYNAUD, sous-préfète de Provins, remercie Madame Agnès GRANERO, maire de Villiers-sur-Seine, pour l'accueil du comité de pilotage au sein de la commune ; ainsi que l'ensemble des élus et participants. Mme REYNAUD fait un rappel des enjeux et de l'historique des deux sites. La période d'animation des deux sites Natura 2000 arrive à échéance le 15 décembre 2022.

1-Election de la présidence du COPIL, puis de la structure porteuse, par les collectivités membres (communes et communautés de communes)

Une seule candidature est enregistrée pour la présidence du comité de pilotage, celle de Xavier LAMOTTE, maire de Fontaine-Fourches. Il a été élu à l'unanimité par les membres présents pour une durée de 3 ans à compter du 07 avril soit jusqu'au 07 avril 2025.

Seule la Communauté de communes Bassée-Montois s'est portée candidate pour être la structure porteuse de l'animation des deux sites Natura 2000. Elle a été élue à l'unanimité par les membres du comité de pilotage.

L'association Pie Vert Bio 77, représentée par Joël SAVRY (président), fait part au comité de pilotage de sa volonté de l'intégrer en tant que membre. L'association Pie Verte Bio 77, créée en 2006, est très active sur le territoire de la Bassée, notamment concernant la protection des Busards sur laquelle elle travaille avec la Fédération Départementale des Chasseurs de Seine-et-Marne, animateur de la ZPS.

Les membres du comité de pilotage sont favorables, avec une abstention, pour l'intégration de l'association Pie Verte Bio 77 parmi eux.



2-3 Bilan 2021 d'animation des 2 sites, "Bassée" et "Bassée et plaines adjacentes", et programme d'animation des 2 sites pour l'année 2022

Mr Jean-Denis BERGEMER commence la présentation en déroulant les points 2 et 3 de l'ordre du jour avec Mme Raphaële SOLE et Mr Sylvain MAHUZIER.

Le diaporama est disponible en téléchargement à l'adresse suivante :

<http://seine-et-marne.n2000.fr>

Onglet « Natura 2000 en Seine-et-Marne », puis rubriques « Bassée », « Document à télécharger »

4-Questions diverses

Mme Christine SAVOURAT (commune de Bazoches-lès-Bray) souhaiterait voir avec l'animateur s'il faut le contacter pour réaliser le dossier d'évaluation des incidences pour des projets d'aménagements sur d'anciennes sablières. Si la commune fait appel à un bureau d'étude pour ce dossier, c'est celui-ci qui contactera l'animateur. La commune peut toutefois rappeler au bureau d'étude de consulter l'animateur du site Natura 2000.

Mr Roger DENORMANDIE (Président de la Communauté de communes Bassée-Montois) souligne qu'il est important d'effectuer un travail de concertation sur les projets pouvant avoir une incidence potentielle sur les habitats et espèces des sites Natura 2000.

La mission essentielle de la Communauté de communes est de faire de l'aménagement et du développement de territoire. Le photovoltaïque fait partie du plan Climat et des fiches actions que la Communauté de communes est en train de développer. C'est un projet qui sera porté en concertation.

Mr DENORMANDIE invite les communes qui ont des projets sur le territoire, d'être le plus transparent possible avec la Communauté de communes. Natura 2000 ne va pas contre le développement du territoire. Les acteurs du territoire doivent travailler ensemble pour établir des règles.

Pour toute question et complément d'information, vous pouvez joindre les animateurs aux coordonnées suivantes :

ZPS Bassée et plaines adjacentes (directive oiseaux)

Jean-Denis BERGEMER / FDC 77

06 73 01 38 59

jd.bergemer@fdc77.fr

ZSC Bassée (directive habitats)

Raphaële SOLE / AGRENABA

01 64 00 06 23

raphaele.sole@espaces-naturels.fr

L'ordre du jour étant épuisé, la séance du comité de pilotage est levée.